



Johnny, vous êtes Technicien Supérieur Principal chargé de la politique de prévention des incendies de forêts à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de Haute-Corse (2B) depuis le mois d'octobre 2011, pouvez vous nous décrire votre parcours ?

Les questions forestières m'intéressent depuis de nombreuses années. J'ai orienté mon parcours scolaire et universitaire afin de pouvoir travailler dans ce domaine. Après un bac scientifique, j'ai opté pour un BTS « Gestion forestière ». J'ai ensuite complété ma formation par une licence professionnelle en géomatique pour l'aménagement du territoire et une seconde licence professionnelle dans le domaine de la qualité et des processus industriels en industrie du bois.

A l'issue de ce parcours j'ai été embauché en août 2008 comme photo interprète géomaticien à l'antenne de l'inventaire forestier national (IFN) située à Montpellier. Il ne s'agissait malheureusement que d'un CDD. Toutefois ce passage à l'IFN m'a offert l'opportunité de passer le concours de technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture et de devenir fonctionnaire. Compte tenu de mon parcours et de mes aspirations j'ai choisi la spécialité forêts et intégré le centre INFOMA de Nancy en octobre 2009 pour deux ans de formation.

Quels souvenirs gardez vous de la formation à l'INFOMA?

Elle m'a permis de découvrir un terrain nouveau, les forêts de l'est de la France. J'ai apprécié également l'orientation « métier » de la formation, que ce soit par l'origine des formateurs ou au travers de stages en situation professionnelle. Mais pour différentes raisons : éloignement du cercle familial, climat rude en hiver, parcours universitaire et professionnel antérieur, la formation à Nancy m'a paru trop longue.

Pouvez vous nous expliquer vos activités actuelles?

L'unité forêt de la DDTM de Haute Corse à laquelle j'appartiens se compose de 3 personnes : deux techniciens et un ingénieur. Elle est rattachée au service eau forêt risques composée d'une quinzaine d'agents.

Pour ma part je suis plus particulièrement chargé de la mise en œuvre de la politique de défense des forêts contre l'incendie (DFCI).

Outre la DDTM, différents services de l'Etat et des collectivités territoriales, interviennent dans la DFCI : service départemental d'incendie et de secours, forestiers sapeurs du conseil général, office national des forêts, office de l'environnement de Corse, office de développement agricole et rural de Corse, parc naturel régional, sans oublier les unités de police et de gendarmerie. Dans ce cadre je suis amené à participer et à animer des réunions de travail.

J'apporte une expertise technique dans différents domaines tels que les projets d'investissements relatifs aux équipements de DFCI, le contrôle de leur réalisation et le suivi de leur entretien ; les autorisations de défrichement ; la cellule technique d'investigation des incendies de forêts.

Enfin je suis également chargé de veiller au respect des obligations légales de débroussaillage, de la mise à jour de la base de données cartographique de la DFCI, du remplissage de la base de données des feux.

Quelles sont les particularités du département et les difficultés que vous rencontrez ?

La particularité c'est la Corse, une île dotée d'une forte identité culturelle où la vie professionnelle et personnelle est parfois compliquée pour un continental.

Heureusement l'environnement naturel est magnifique et l'intégration dans le cadre professionnel s'est bien passée.

Comment envisagez vous la suite de votre carrière ?

Mes centres d'intérêt professionnels relèvent essentiellement du domaine forestier.

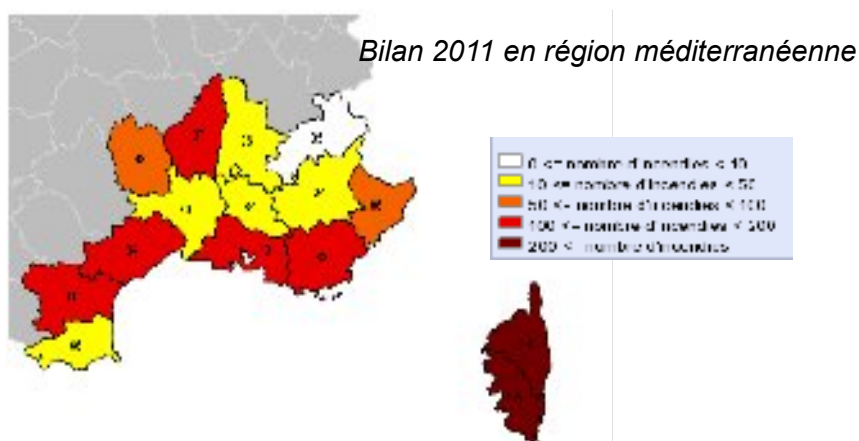
A court terme je vais essayer de changer de poste pour me rapprocher de ma conjointe, mais je souhaite également continuer à exercer des missions centrées autour de la forêt.

Par la suite je compte tirer profit des opportunités à ma disposition en tant que fonctionnaire : nombreuses possibilités de formation, exercice des missions dans des domaines différents au fur et à mesure de l'évolution de carrière, possibilités d'accéder par voie interne à un corps d'encadrement.

Merci de nous avoir consacré un peu de temps à faire partager votre métier.

LES FEUX DE FORÊT EN HAUTE CORSE

Pour la période 2007-2011, la moyenne est 308 feux de forêts par an en Haute Corse. Le département est précédé par la Corse du sud en tête du bilan avec 329 feux et suivi par les Bouches du Rhône : 173 feux sur la même période.



En 2011 le bilan pour le département de Haute Corse est de 396 incendies de forêt pour presque 1200 ha détruits. (source <http://www.promethee.com>)